

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2025

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AVENIR arrêtés au 31 Décembre 2025 faisant apparaître un total bilan de **1 163 795 Dinars** et un actif net de **1 134 066 Dinars**.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV AVENIR telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 3-3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV AVENIR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV AVENIR, des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 28 janvier 2026

Le commissaire aux comptes :

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

BILAN
Au 31 Décembre 2025
(Unité : Dinar Tunisien)

		<u>NOTE</u>	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1	Portefeuille titres	<u>4-1</u>	900 829	933 029
a-	Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		183 852	197 023
b-	Obligations et Valeurs assimilées		716 977	736 006
AC2	Placements monétaires et disponibilités		261 941	233 061
a-	Placements monétaires	<u>4-3</u>	242 971	202 747
b-	Disponibilités	<u>4-9</u>	18 970	30 315
AC3	Créances d'exploitation	<u>4-10</u>	1 025	709
TOTAL ACTIF			1 163 795	1 166 799
<u>PASSIF</u>				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	<u>4-7</u>	3 578	3 590
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	<u>4-11</u>	26 151	26 171
TOTAL PASSIF			29 729	29 761
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1	CAPITAL	<u>4-5</u>	1 092 636	1 093 939
CP 2	SOMMES DISTRIBUABLES	<u>4-6</u>	41 430	43 100
a -	Sommes distribuables des exercices antérieurs		19	0
b -	Sommes distribuables de l'exercice		41 411	43 100
TOTAL ACTIF NET			1 134 066	1 137 039
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1 163 795	1 166 799

ETAT DE RESULTAT
Au 31 Décembre 2025
(Unité : Dinar Tunisien)

	<u>Note</u>	Période du 01/10/2025 au 31/12/2025	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
PR1 Revenus du portefeuille-titres	4-2	12 462	57 251	13 127	59 537
a - Dividendes		0	6 662	0	8 841
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		12 462	50 589	13 127	50 696
PR2 Revenus des placements monétaires	4-4	4 429	16 162	3 964	15 752
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		16 892	73 413	17 091	75 289
CH1 Charges de gestion des placements	4-8	-1 991	-7 891	-1 990	-7 897
REVENU NET DES PLACEMENTS		14 900	65 522	15 101	67 391
CH2 Autres charges d'exploitation	4-12	-5 973	-24 105	-5 972	-24 301
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 927	41 417	9 129	43 090
PR4 Régularisation du résultat d'exploitation		-3	-6	0	10
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 924	41 411	9 129	43 100
PR4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3	6	0	-10
* Variation des +/- values potentielles sur Titres		-2 633	-3 330	1 591	-14 963
* +/- Values réalisées sur cession des titres		1 001	2 153	588	10 748
* Frais de négociation des titres		-20	-20	-10	-369
RESULTAT NET DE LA PERIODE		7 276	40 220	11 298	38 505

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Au 31 Décembre 2025
(Unité : Dinar Tunisien)

<u>DESIGNATION</u>	Période du 01/10/2025 au 31/12/2025	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
<u>AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION</u>	7 276	40 220	11 298	38 505
a - Résultat d'exploitation	8 927	41 417	9 129	43 090
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-2 633	-3 330	1 591	-14 963
c - +/- values réalisées sur cession de titres	1 001	2 153	588	10 748
d - Frais de négociation de titres	-20	-20	-10	-369
<u>AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	0	-43 081	0	-47 443
<u>AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-111	-112	0	594
a- Souscriptions	0	540	0	594
* Capital	0	615	0	592
* Régularisation des sommes non distrib.	0	-83	0	-7
* Régularisations des sommes distrib	0	8	0	10
b- Rachats	-111	-652	0	0
* Capital	-123	-738	0	0
* Régularisation des sommes non distrib.	16	100	0	0
* Régularisations des sommes distrib	-3	-14	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	7 165	-2 973	11 298	-8 344
<u>AN4 ACTIF NET</u>				
a - Début de période	1 126 901	1 137 039	1 125 740	1 145 382
b - Fin de période	1 134 066	1 134 066	1 137 039	1 137 039
<u>AN5 NOMBRE D'ACTIONS</u>				
a - Début de période	20 408	20 408	20 408	20 397
b - Fin de période	20 406	20 406	20 408	20 408
VALEUR LIQUIDATIVE	55,575	55,575	55,715	55,715
<u>AN6 TAUX DE RENDEMENT</u>	0,65%	3,54%	1,00%	3,36%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2025

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des Finances, en date du 31 Décembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à « STB Finance » Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

NOTE 2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2025, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 Décembre 2025, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse

à la date du 31 Décembre 2025, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Décembre 2025.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Décembre 2025, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2025 à 900 829 DT contre 933 029 DT au 31/12/2024, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Coût d'acquisition	901 602	929 130
Actions et droits rattachés	171 308	171 308
Titres OPCVM	45 168	55 040
Obligations et valeurs assimilées	685 126	702 782
Plus ou moins-values potentielles	-31 079	-27 749
Actions et droits rattachés	-33 629	-30 250
Titres OPCVM	1 005	924
Obligations et valeurs assimilées	1 545	1 576
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	30 306	31 648
Total	900 829	933 029

L'état détaillé du portefeuille est présenté en **Annexe 1**.

4- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 12 462 DT pour la période allant du 01/10/2025, au 31/12/2025, contre un montant de 13 127 DT du 01/10/2024, au 31/12/2024, et se détaillent ainsi :

Libellé	4 ^{ème} trimestre 2025	31/12/2025	4 ^{ème} trimestre 2024	31/12/2024
Revenus des actions	0	4 880	0	5 565
Revenus des Titres OPCVM	0	1 782	0	3 276
Revenus des Obligations et valeurs assimilées	12 462	50 589	13 127	50 696
Total	12 462	57 251	13 127	59 537

4-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste s'élève à 242 971 DT au 31/12/2025 contre 202 747 au 31/12/2024, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Placement à Terme	202 647	202 747
Bons de Trésor à Court Terme	40 324	0
Total	242 971	202 747

4-3-1 : Placements à Terme :

Ce poste s'élève à 202 647 DT au 31/12/2025 contre 202 747 au 31/12/2024, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Placement au 26/01/2026 (Taux 9,29%) 91 jours	202 647	0
Placement au 27/01/2025 (Taux 9,77%) 90 jours	0	202 747
Total	202 647	202 747

4-3-2 : Bons de Trésor à Court Terme :

Ce poste s'élève à 40 324 DT au 31/12/2025 contre un solde nul au 31/12/2024, et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2025	% Actif net
TNAPCAA3FQ18	BTCT 52 semaines 26/02/2026	7,9	41	39 601	40 324	3,56%
	Total			39 601	40 324	3,56%

4-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent 4 429 DT pour la période allant du 01/10/2025, au 31/12/2025, contre 3 964 DT du 01/10/2024, au 31/12/2024, et détaillent comme suit :

Libellé	4 ^{ème} trimestre 2025	31/12/2025	4 ^{ème} trimestre 2024	31/12/2024
Intérêts/Placements à terme (*)	3 748	15 295	3 945	15 645
Intérêts/ Comptes de dépôt (*)	41	144	19	107
Intérêts/Bons de Trésor à Court Terme	640	723	0	0
Total	4 429	16 162	3 964	15 752

(*) Les données comparatives ont été défalquées pour une meilleure comparabilité.

4-5 Note sur le capital

Capital au 01-10-2025	
- Montant	1 094 395
- Nombre de titres	20 408
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	0
- Nombre de titres	0
- Nombre d'actionnaires nouveaux	0
Rachats effectués	
- Montant	-107
- Nombre de titres	2
- Nombre d'actionnaires sortants	2
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-2 633
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 001
- Frais de négociation de titres	-20
Capital au 31-12-2025	
- Montant	1 092 636
- Nombre de titres	20 406
- Nombre d'actionnaires	17

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Sommes distribuables de l'exercice en cours	41 411	43 100
Sommes distribuables des exercices antérieurs	19	0
Total	41 430	43 100

4-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2025, à 3 578 DT contre 3 590 DT au 31/12/2024, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
- Gestionnaire	569	570
- Dépositaire	3 009	3 019
Total	3 578	3 590

4-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2025, au 31/12/2025, 1 991 DT contre 1 990 DT du 01/10/2024, au 31/12/2024, et se détaillent ainsi :

Libellé	4ème trimestre 2025	31/12/2025	4ème trimestre 2024	31/12/2024
- Rémunération du gestionnaire	1 694	6 711	1 693	6 714
- Rémunération du dépositaire	297	1 180	297	1 183
Total	1 991	7 891	1 990	7 897

4-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2025, à 18 970 DT contre 30 315 DT au 31/12/2024, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Avoirs en banque	18 970	30 315
Total	18 970	30 315

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2025, à 1 025 DT contre 709 DT au 31/12/2024, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Dividendes à recevoir	348	348
Retenue à la source sur BTA	548	0
Retenue à la source sur Obligations	129	361
Total	1 025	709

4-11 Autres Créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2025, à 26 151 DT contre 26 171 DT au 31/12/2024, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
TCL	131	81
Jetons des présence	11 593	10 911
Honoraires (CAC)	7 042	6 055
Autres créditeurs (CMF)	97	97
Etat retenue à la source	46	45
Publications diverses	7 241	8 982
Total	26 151	26 171

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10/2025, au 31/12/2025, à 5 973 DT contre 5 972 DT du 01/10/2024, au 31/12/2024, et se détaillent ainsi :

Libellé	4 ^{ème} trimestre 2025	31/12/2025	4 ^{ème} trimestre 2024	31/12/2024
- Rémunération d'intermédiaire et honoraires (CAC)	1 519	6 028	1 519	6 044
- Redevance CMF	285	1 128	284	1 128
- TCL	155	735	57	771
- Jetons des présence	2 567	10 183	2 567	10 211
- Publicité et publications	1 443	6 006	1 538	6 117
- Autres charges	5	25	7	30
Total	5 973	24 105	5 972	24 301

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Finance ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 31/12/2025						
(Unité : en Dinars Tunisiens)						
Code ISIN	Désignation du titre	Nom bre de titres	Coût d'acquisitio n	Valeur au 31/12/2025	% Actif	% Actif Net
Actions			171 308,252	137 679,288	11,83%	12,14%
TN0007650015	SOTUVER	2 500	30 417,210	34 527,500	2,97%	3,04%
TN0002600955	STB	11 000	42 925,000	44 682,000	3,84%	3,94%
TN0007570013	EURO CYCLES	3 000	53 345,040	37 323,000	3,21%	3,29%
TN0007630015	SOTIPAPIER	7 673	44 621,002	21 146,788	1,82%	1,86%
Titres émis ou garantit par l'Etat			590 425,700	616 413,465	52,97%	54,35%
TNNI3UPDYO12	EMP NAT 2023 T2 AF	2 077	19 685,400	21 018,204	1,81%	1,85%
TNGB6J5LA0W7	EMP NAT 2024 T2 AF	1 500	15 000,000	15 737,260	1,35%	1,39%
TN0008000838	EMPT NAT 2021 B	1 500	150 000,000	155 294,466	13,34%	13,69%
TN0008000846	EMPT NAT 2021 C	120	120 000,000	124 283,704	10,68%	10,96%
TN0008000887	EMPT NAT 2 2021 A	300	1 485,000	1 526,586	0,13%	0,13%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 CF	2 000	175 000,000	185 052,383	15,90%	16,32%
TNZBXQU5RZ91	EPT NAT 3 2021 AF	100	475,000	482,277	0,04%	0,04%
TNSUXW7EBUQ0	EPT NAT 3 2021 AV	1 954	9 183,800	9 351,271	0,80%	0,82%
TNYZO6UGUZ33BF	EPT NAT 3 2021 BF	209	19 804,000	20 843,268	1,79%	1,84%
TN5QHXZ8T348	EPT NAT 3 2021 BV	107	10 004,500	10 651,486	0,92%	0,94%
TNN0SOORH1F1	BTA 8,25% 14 JUIN 2031	73	69 788,000	72 172,560	6,20%	6,36%
Obligations			94 700,000	100 563,786	8,64%	8,87%
TNIKWGWIVBC2	ATL 2024-1	250	20 000,000	21 040,548	1,81%	1,86%
TN0001901115	BH F SUB 2019-1 C	600	12 000,000	12 758,531	1,10%	1,13%
TN0002601219	STB 2020-1 C FIXE	300	12 000,000	12 749,326	1,10%	1,12%
TNL6Z2LXMEP5	STBSUB 2021-1 D	387	38 700,000	41 352,060	3,55%	3,65%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	600	12 000,000	12 663,321	1,09%	1,12%
TITRES OPCVM			45 167,850	46 172,356	3,97%	4,07%
TN3A0J4BTFV3	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	276	30 728,950	31 264,176	2,69%	2,76%
TN0002600963	SICAV EPARGNANT	140	14 438,900	14 908,180	1,28%	1,31%
Total Général			901 601,802	900 828,895	77,40%	79,43%